

# Sections internationales

Les sections internationales ont pour objectif de faciliter l'insertion d'élèves étrangers dans le système français et de créer, par leur présence, un cadre propice à l'apprentissage d'une langue vivante à un haut niveau par les élèves français.

## Présentation

Les sections internationales existent dans les écoles primaires, les collèges et les lycées d'enseignement général. Elles accueillent des élèves français et étrangers.

Les élèves des sections internationales suivent certains enseignements en langue étrangère, appelés "enseignements spécifiques", pour lesquels ils sont regroupés en dehors de leurs classes habituelles.

Les sections internationales existent dans 14 langues vivantes : allemand, américain, arabe, britannique, chinois, danois, espagnol, italien, japonais, néerlandais, polonais, portugais, russe, suédois.

Les sections internationales proposent des enseignements spécifiques fondés sur les axes suivants :

- l'apprentissage renforcé d'une langue vivante étrangère en école, au collège et au lycée
- l'enseignement en langue étrangère d'une discipline non linguistique au collège et au lycée

À partir de la classe de sixième, l'enseignement d'une partie du programme d'une discipline non linguistique (DNL) est dispensé dans la langue de la section. La DNL retenue est l'histoire-géographie, sauf dans les sections chinoises, où ce sont les mathématiques qui ont été choisies comme DNL.

## L'option internationale du baccalauréat (OIB)

En quoi consiste l'option internationale du baccalauréat ?

Le Bac à option internationale (OIB) est un baccalauréat français L, ES et S. Il se prépare uniquement dans les établissements à sections internationales.

Pour l'obtenir, les candidats doivent passer des épreuves spécifiques de langue et littérature, d'histoire-géographie.

Le contenu de ces épreuves et le programme correspondant sont arrêtés en concertation par les autorités pédagogiques françaises et étrangères.

■ [Réglementation spécifique à l'OIB](#)

■ [Quelques chiffres sur l'OIB](#)

## Résultats OIB

Chiffres OIB 2003-2010																		
Sections	2003		2004		2005		2006		2007		2008		2009		2010		TOTAUX	
	C*	L**	C	L	C	L	C	L	C	L	C	L	C	L	C	L	C	L
Allemande	85	83	56	55	48	46	113	113	59	59	75	75	88	87	84	83	608	601
Américaine	201	199	283	281	298	295	332	332	379	379	405	405	518	518	517	512	2933	2921
Arabe	3	3	9	7	9	8	5	4	7	6	7	7	15	15	13	12	68	62
Britannique	288	281	354	351	390	382	472	467	472	468	619	610	704	696	709	706	4008	3961
Chinoise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	2	2
Danoise	2	2	2	2	4	4	4	4	2	2	3	3	5	5	5	5	27	27
Espagnole	204	197	226	223	211	205	257	255	233	231	246	241	297	290	282	276	1956	1918
Italienne	78	78	80	80	94	92	94	94	102	102	118	117	125	122	140	138	831	823
Japonaise	3	3	17	17	14	14	12	12	18	17	18	16	17	16	24	24	123	119
Néerlandaise	18	18	21	16	15	15	20	20	15	15	11	11	18	18	12	12	130	125
Polonaise	9	8	9	9	20	20	13	13	23	23	35	35	34	33	36	36	179	177
Portugaise	17	17	39	37	41	39	38	37	42	38	60	56	62	58	60	60	359	342
Russe	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	7	7	7
Suédoise	11	11	12	12	11	11	7	6	7	7	10	10	6	6	7	7	71	70
<b>TOTAUX</b>	<b>919</b>	<b>900</b>	<b>1108</b>	<b>1090</b>	<b>1155</b>	<b>1131</b>	<b>1367</b>	<b>1357</b>	<b>1359</b>	<b>1347</b>	<b>1607</b>	<b>1586</b>	<b>1889</b>	<b>1864</b>	<b>1898</b>	<b>1880</b>	<b>11302</b>	<b>11155</b>
<b>Taux de réussite</b>	<b>98%</b>	<b>98%</b>	<b>98%</b>	<b>98%</b>	<b>98%</b>	<b>98%</b>	<b>99%</b>	<b>99%</b>	<b>99%</b>	<b>99%</b>	<b>99%</b>	<b>99%</b>	<b>99%</b>	<b>99%</b>	<b>99%</b>	<b>99%</b>	<b>98,7%</b>	<b>98,7%</b>

\*C : candidats  
\*\*L: Lauréats

Les chiffres incluent les données des établissements français à l'étranger suivants : Lycée français de New York (LFNY), lycée franco-américain de New York (FASNY), lycée international franco-américain de San Francisco, lycée français La Pérouse de San Francisco, Awty International School de Houston, lycée français Jean Monnet de Bruxelles, lycée franco-japonais de Tokyo, lycée français Saint Louis de Stockholm, lycée français de Chicago, lycée International Rochambeau de Washington.

*Il ne faut pas confondre l'option internationale du baccalauréat avec le baccalauréat international (BI) dit aussi "de Genève" (car créé par l'Organisation du baccalauréat international de Genève) qui est un diplôme étranger. Les épreuves de ce baccalauréat ne correspondent pas au programme français.*

**Il ne faut pas confondre l'option internationale du baccalauréat section allemande avec l'Abibac (Abitur-baccalauréat), l'OIB section espagnole avec le BACHIBAC (Bachillerato-Baccalauréat), l'OIB section italienne avec l'ESABAC (Esame di Stato-Baccalauréat).**

## BACCALAURÉAT

# Programmes des épreuves spécifiques du baccalauréat option internationale

NOR : MENE0101365A

RLR : 544-0a

ARRÊTÉ DU 20-6-2001

JO DU 24-7-2001

MEN

DESCO A3

---

*Vu D. n° 81-594 du 11-5-1981 ; A. du 11-5-1981 mod. ; A. du 11-7-1986 mod. ; avis du CSE du 3-5-2001*

---

**Article 1** - Dans les classes de seconde, première et les classes terminales conduisant au baccalauréat général option internationale, l'enseignement de langue et littérature de la section italienne est dispensé conformément aux programmes annexés au présent arrêté.

**Article 2** - Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à partir de l'année scolaire 2001-2002 pour la classe de seconde, 2002-2003 pour la classe de première et 2003-2004 pour la classe terminale. Les programmes de langue et littérature figurant dans l'arrêté du 11 juillet 1986 modifié susvisé sont **abrogés** à l'entrée en vigueur des programmes correspondants du présent arrêté.

**Article 3** - Le directeur de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 20 juin 2001

Pour le ministre de l'éducation nationale

et par délégation,

Le directeur de l'enseignement scolaire

Jean-Paul de GAUDEMAR

---

## Annexe

---

### LANGUE ET LITTÉRATURE (SECTION ITALIENNE) - FINALITÉS ET OBJECTIFS, INSTRUCTIONS PÉDAGOGIQUES, PROGRAMMES, ÉPREUVES DE L'EXAMEN

---

#### Finalités et objectifs

##### A - Les finalités

- répondre aux besoins de formation des élèves :
  - . en rapport avec l'urgente nécessité de leur recherche identitaire (et, dans ce cas, la langue et les textes sont des instruments pour s'exprimer),
  - . en rapport avec leur avenir immédiat de citoyens (et, dans ce cas, la langue et les textes sont des instruments pour comprendre et pour communiquer) ;
- faire prendre conscience de la spécificité culturelle de la langue italienne, ainsi que de la complexité du phénomène littéraire ;
- faire acquérir une vue d'ensemble de la tradition littéraire de l'Italie dans le cadre du développement historique et culturel de la société italienne et européenne.

##### B - Les objectifs

- consolidation des connaissances et des compétences linguistiques ;
- réflexion sur le développement de la littérature italienne, dans une perspective historique et en relation avec les littératures européennes ;
- analyse et mise en situation des textes ;
- interprétation personnelle et critique des textes étudiés et analysés.

## Instructions pédagogiques

Les deux pôles de la formation linguistique et de la formation littéraire sont étroitement interdépendants, même si, pendant les trois années du lycée, la formation littéraire prend une place prépondérante.

Dans ces trois années également, assurer la consolidation des connaissances et des compétences linguistiques s'impose, non seulement pour garantir l'acquisition d'une maîtrise solide et sûre de la langue, mais aussi pour développer une attention appropriée au problème de l'écriture, en relation avec les différentes typologies de textes prévues pour l'épreuve de l'examen.

Dans cette optique, il apparaît opportun aussi de proposer des textes non littéraires, mais qui soient significatifs par les sujets traités ou par les choix lexicaux, linguistiques ou de contenu adoptés. Ces textes devront être insérés de manière organisée et rationnelle dans les différentes programmations didactiques.

Pour ce qui concerne la formation littéraire, la distinction, pendant les trois années du lycée, entre les auteurs et les œuvres à étudier n'a qu'une valeur indicative : elle n'est en rien prescriptive. Il s'agit seulement d'un guide d'orientation à partir duquel on fera des choix conscients et rationnels.

Eu égard, en effet, à la longue et riche tradition littéraire de l'Italie, il faudra opérer nécessairement des choix courageux et motivés sur la base d'une programmation didactique cohérente, de manière à laisser de la place à la littérature du XX<sup>ème</sup> siècle qui vient de s'achever.

Dans le cadre de leur liberté de programmation et en partant des exigences et des motivations de leurs élèves, les enseignants peuvent envisager un traitement de la littérature suivant différents critères (par genres, par thèmes etc.) : ceux-ci ne seront pas élaborés selon un développement diachronique rigide, mais seront choisis en fonction de l'ordre et de l'importance à accorder aux différents sujets, le but final étant la formation culturelle, humaine et sociale des élèves.

Au sein de l'organisation d'ensemble, les auteurs et les textes fondamentaux de la tradition littéraire italienne devront trouver place : il faut faire partager aux jeunes les œuvres auxquelles les générations précédentes ont attribué une valeur certaine ; ainsi favorisera-t-on la construction personnelle d'une identité culturelle dans un contexte social.

## Programmes

### Classe de seconde

- Les origines de la langue et de la littérature italiennes
- Le XIV<sup>ème</sup> siècle : Dante, Pétrarque, Boccace
- La Renaissance : Machiavel, Guichardin, l'Arioste
- Contre-Réforme et XVII<sup>ème</sup> siècle : Le Tasse, Galilée

### Classe de première

- Le XVIII<sup>ème</sup> siècle et les Lumières : Goldoni, Alfieri, Parini
- Prémantisme et Romantisme : Foscolo, Leopardi, Manzoni
- La réaction classicisante : Carducci

### Classe terminale

- La fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et le XX<sup>ème</sup> siècle : Pascoli, D'Annunzio, Verga, Pirandello, Svevo, Ungaretti, Montale, Vittorini, Pavese, Calvino
- Autres auteurs, au choix, du XX<sup>ème</sup> siècle : par exemple, Sbarbaro, Rebora, Quasimodo, Moravia, Gadda, Lampedusa, Buzzati, Pasolini, Tabucchi...

Le programme de l'examen prendra en compte le parcours réel effectué en terminale. Des auteurs étudiés, on devra lire des œuvres complètes ou des morceaux d'anthologie significatifs, mis en situation à partir d'un exposé historique et littéraire simple et rapide.

## Épreuves de l'examen

Pendant son cursus, l'élève devra être confronté à plusieurs types de documents écrits. Dans le cadre de l'OIB, et en cohérence avec le parcours didactique suivi, on envisage plusieurs types d'épreuves parmi lesquels le candidat pourra choisir :

### Sujet de culture générale ou d'actualité (dissertation)

On demande au candidat de discuter le sujet proposé par le biais d'un texte de référence, à partir de ses connaissances culturelles et de ses expériences personnelles.

### Analyse d'un texte littéraire, en prose ou en vers (commentaire de texte)

On demande au candidat d'analyser le texte proposé (maximum une page), à partir d'une grille-questionnaire jointe, sur le plan de la forme et du fond. Une attention particulière sera portée à la mise en situation historique et littéraire du texte, et à son interprétation.

### Élaboration d'un texte bref (essai)

On demande au candidat de produire un texte de 600 mots (avec un écart de plus ou moins 10 %), à partir de consignes, telles que : formulation d'un titre adapté, indication du média écrit utilisé (quotidien, hebdomadaire, revue, magazine etc.), utilisation des textes/données, choix du registre de langue...

---

## LINGUA E LETTERATURA ITALIANA (SEZIONI ITALIANE) - FINALITÀ E OBIETTIVI, AVVERTENZE DIDATTICHE, PROGRAMMI, PROVE D'ESAME

---

### Finalità e obiettivi

#### A - Finalità

- rispondere ai bisogni formativi degli studenti in relazione sia all'urgenza della loro ricerca di identità (per cui la lingua e i testi sono strumenti per esprimersi), sia al loro presente futuro di cittadini (per cui la lingua e i testi sono strumenti per capire e per comunicare) ;
- dare consapevolezza della specificità culturale della lingua italiana e della complessità del fenomeno letterario ;
- far acquisire una visione complessiva della tradizione letteraria italiana nel quadro dello sviluppo storico-culturale della società italiana ed europea.

#### B - Obiettivi

- consolidamento delle conoscenze e competenze linguistiche ;
- riflessione sullo sviluppo della letteratura italiana, in prospettiva storica e in relazione alle letterature europee ;
- analisi e contestualizzazione dei testi ;
- interpretazione personale e critica dei testi letti e analizzati.

### Avvertenze didattiche

I due nuclei dell'educazione linguistica e di quella letteraria sono fra loro strettamente connessi e correlati anche se, nei tre anni conclusivi del curriculum, l'educazione letteraria assume centralità e prevalenza.

L'esigenza di assicurare anche nel triennio finale il consolidamento delle conoscenze e competenze linguistiche s'impone, non solo per garantire l'acquisizione di una solida e certa padronanza linguistica, ma anche per assicurare un'adeguata attenzione alla didattica della scrittura, in relazione alle varie tipologie testuali previste per la prova d'esame.

In tale ottica, si ritiene opportuna l'introduzione nel curriculum anche di proposte di testi non letterari, significativi per le tematiche trattate o per le scelte lessicali, linguistiche e testuali adottate, da inserire in maniera organica e funzionale nelle singole programmazioni didattiche.

Per quanto riguarda l'educazione letteraria, la distinzione nei tre anni degli autori e delle opere da trattare ha un valore indicativo e non assolutamente prescrittivo. E' solo una mappa di orientamento, su cui operare scelte consapevoli e funzionali.

Occorrerà infatti, in considerazione della nostra lunghissima e ricca vicenda letteraria, operare necessariamente scelte coraggiose e motivate sulla base di una coerente programmazione didattica, per far posto anche alla letteratura del '900 che è ormai finito.

I docenti, nell'ambito della libertà di programmazione e sulla base delle esigenze e delle motivazioni degli studenti, possono delineare una trattazione per percorsi (ad esempio, per generi o per temi) non rigidamente organizzati in uno sviluppo diacronico, scegliendo l'ordine e il peso da dare ai singoli argomenti, ai fini della formazione culturale, umana e sociale dei loro alunni.

Nel disegno complessivo dovranno trovar posto, comunque, autori e testi fondamentali della nostra tradizione letteraria, per far condividere ai giovani i testi a cui hanno attribuito valore le generazioni precedenti, per favorire l'autonoma costruzione di un'identità culturale in un contesto sociale.

### Programmi

#### Classe di "seconde"

- Le origini della lingua e della letteratura italiana
- Il trecento : Dante, Petrarca, Boccaccio
- Il Rinascimento : Machiavelli, Guicciardini, Ariosto
- Controriforma e '600 : Tasso, Galilei

#### Classe di "première"

- Il '700 e l'Illuminismo : Goldoni, Alfieri, Parini
- Pre-Romanticismo e Romanticismo : Foscolo, Leopardi, Manzoni
- La reazione classicheggiante : Carducci

#### **Classe di "terminale"**

- La letteratura di fine '800 e del '900 : Pascoli, D'Annunzio, Verga, Pirandello, Svevo, Ungaretti, Montale, Vittorini, Pavese, Calvino
- Altri autori, a scelta, del '900 : ad esempio, Sbarbaro, Rebora, Quasimodo, Moravia, Gadda, Lampedusa, Buzzati, Pasolini, Tabucchi...

Il programma di esame riguarderà l'effettivo percorso svolto in Terminale. Degli Autori trattati dovranno essere letti opere intere o brani antologici significativi, contestualizzati sulla base di una snella e agile trattazione storico-letteraria.

### **Prove d'esame**

Si chiederà all'allievo nel corso del curriculum di misurarsi con più tipologie di produzione scritta, anche di tipo documentato e funzionale.

In sede di OIB, coerentemente con il percorso didattico seguito, si prospettano pertanto più tipi di prove, fra cui il candidato potrà scegliere :

#### **Tema di cultura generale o attualità (dissertation)**

Si chiede al candidato la discussione dell'argomento proposto attraverso un testo di riferimento, sulla base delle sue conoscenze culturali ed esperienze personali.

#### **Analisi di un testo letterario, in prosa o in poesia (commentaire de texte)**

Si chiede al candidato di analizzare il testo proposto (lungo al massimo una pagina), sulla base di una griglia-questionario allegata, sul piano linguistico-formale e contenutistico, con una specifica attenzione alla contestualizzazione storico-letteraria del testo e alla sua interpretazione.

#### **Elaborazione di un testo breve (essai)**

Si chiede al candidato di produrre un testo di 600 parole (con uno scarto, per eccesso o per difetto, del 10 %), sulla base di consegne fornite : ad esempio, formulazione di un titolo adeguato, indicazione della collocazione editoriale, utilizzo dei testi/dati, scelta del registro linguistico...